

Union Locale des retraités de Lille

La lettre d'information pour les retraités CFDT de Lille.

Le mot du Président

Chers amis, vous tenez en mains le quatrième numéro de notre lettre mensuelle.

Celle-ci semble appréciée puisque certains d'entre vous nous disent aimer les textes courts et dynamiques. Cela nous incite à continuer.

Dans un registre différent, avez-vous pu vous faire vacciner? Pour ma part, j'ai reçu ma 1ère dose d'Astra-Zeneca et je me porte comme un charme.

Le 18 mars le Premier Ministre a décidé de nous confiner dehors ; nous pouvons dorénavant sortir de notre logement toute la journée dans un rayon de dix kms. Il paraît que nous sommes plus contaminés à l'intérieur qu'en extérieur. Le printemps arrive. Profitons-en pour prendre le bon air.

Dernière nouvelle, vos reçus fiscaux sont arrivés à Fives. Nous vous les enverrons dès que possible. Portez-vous bien.

La commission loisirs continue à se réunir en visioconférence et a pu proposer une sortie au mois de mars. Le nombre de participants était limité, Covid19 oblige, mais la (re)découverte du Vieux Lille a été très appréciée. Nous espérons pouvoir organiser d'autres sorties en extérieur dans les semaines à venir.

La commission santé de l'ULR de Lille cherche des participants. Si vous êtes intéressé(e) par les problématiques de la santé, contactez-nous.



Entretien avec Dominique LIBAULT

Comme annoncé dans la lettre de février, Claude a été convié à une visioconférence sur le thème « La création de la cinquième branche de la sécurité sociale » animée par Dominique LIBAULT, Président du Haut-conseil de la protection sociale. Face au défi démographique (trois fois plus de personnes du grand âge en 2050), il est important d'anticiper le nombre de personne en perte d'autonomie et d'adapter les logements. Il faudra investir dans l'attractivité des métiers du grand âge, lutter contre l'isolement des personnes âgées et des aidants, augmenter l'espérance de vie en bonne santé en renforçant la prévention. Enfin, le financement devrait être solidaire et non géré par des assurances privées.

Les dégâts de l'illectronisme

Voici qu'après l'illettrisme, nous serions atteints par l'illectronisme. La pandémie a en effet accru les inégalités dans l'utilisation du numérique. Face aux problèmes majeurs vécus par une frange non négligeable de la population (surtout chez les anciens) l'état aidé du privé va recruter 4000 «aidants numériques» pour former les personnes en difficulté.

Nous constatons également qu'à chaque réunion syndicale en visioconférence, il manque des participants, exclus de la vie syndicale faute de matériel ou de maîtrise de l'outil informatique. Nous les aidons donc du mieux que nous pouvons, en espérant que les réunions « en vrai » pourront reprendre rapidement.



Témoignage de Martine : La peinture

« J'ai découvert le goût du dessin et de la peinture presque par hasard au début de ma retraite.

J'ai commencé par un tableau, puis deux puis trois et aujourd'hui, dans cette période difficile, cette nouvelle passion occupe une partie de mon temps. Elle me permet de supporter cette crise sanitaire et ses conséquences sociales et économiques.

Lorsque je peins, je suis concentrée sur ma création. Je m'évade. Le temps s'arrête. Je fais le vide ! La peinture agit sur moi comme une thérapie.

Peu importe le résultat, ce qui compte, c'est le plaisir et la satisfaction de créer quelque chose. Finalement, même avancé en âge, il suffit de croire en soi et avancer sans penser qu'on n'est pas capable de...! C'est une façon de ne pas vieillir trop vite. »



Témoignage de Bruno : Tiers-payant, dentiste et reste à charge « Zéro »

Aïe ! Cette dent me fait mal ! Heureusement, le dentiste trouve à me caser entre deux rendez-vous.

Mauvaise nouvelle, car il faut dévitaliser la coupable et lui poser une couronne !

Heureusement, il est désormais possible de bénéficier du reste à charge zéro. Plus rien à payer après la Sécu et la Mutuelle !

Un sacré progrès pour éviter le renoncement aux soins.

Hélas, il faut d'abord régler la facture : 525€.

Eh oui, une des revendications de la CFDT retraités n'est toujours pas appliquée : le tiers payant qui m'aurait évité de faire l'avance de cette « modique » somme avant d'être remboursé !

Il reste donc du travail syndical pour que le tiers payant soit effectif !

